

Présentation générale de l'étude

Santé mentale de la population carcérale sortante : évaluation de la santé mentale, physique et des conditions sociales des sortants du milieu pénitentiaire en France.

**SANTÉ MENTALE EN POPULATION
CARCÉRALE SORTANTE**



Étude SPCS : Santé mentale en Population Carcérale Sortante

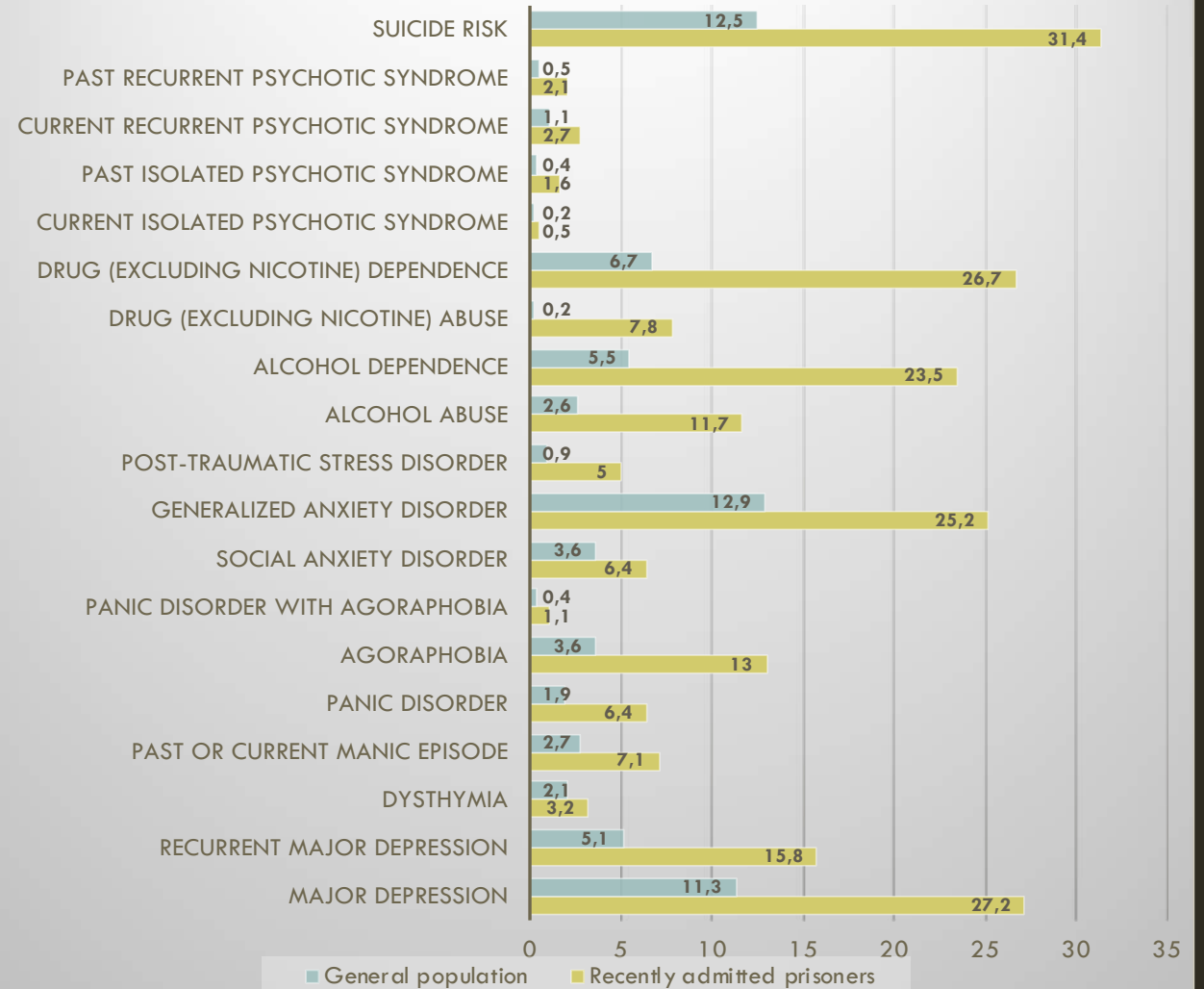
- Une étude financée par la **DGS** (Direction générale de la santé) et **SpF** (Santé Publique France), portée par la **F2RSM Psy** (Fédération de recherches en psychiatrie et santé mentale) et coordonnée par le **Professeur Pierre Thomas**.
- Un projet conçu avec : Ali **Amad**, Imane **Benradia**, Fanny **Carton**, Thierry **Danel**, Caroline **Delaplace**, Audrey **Demilly**, Stéphane **Duhem**, Marion **Eck**, Bruno **Falissard**, Thomas **Fovet**, Camille **Lancelevée**, Delphine **Pastureau**, Laurent **Plancke**, Jean-Luc **Roelandt**, Camille **Vincent**, Marielle **Wathelet**.
- Avec le soutien de la **DAP** (Direction de l'administration pénitentiaire), de la **DGOS** (Direction générale de l'offre de soins), de l'**ASPMP** (Association des secteurs de psychiatrie en milieu pénitentiaire), du **CCOMS** (Centre collaborateur de l'OMS pour la recherche et la formation en santé mentale) de la **DREES** (Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques), de la **MILDECA** (Mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives).



PRÉSENTATION DE L'ÉTUDE

SPCS fait suite à une étude sur la **santé mentale des personnes entrant en détention** dans le Nord et le Pas-de-Calais (N = 653 personnes)

Graphique: Rapport entre la fréquence des troubles repérés par le Mini parmi les personnes entrées en détention et cette même fréquence en population générale dans le Nord et le Pas-de-Calais (après ajustement de l'âge et du sexe)



Santé mentale de la population carcérale sortante : évaluation de la santé mentale, physique et des conditions sociales des sortants du milieu pénitentiaire en France.

❖ Les parcours de soins en détention : des zones d'ombre

Dispositif de soin en **trois niveaux d'intervention** (ambulatoire / hospitalisation de jour / hospitalisation à temps plein).

Quelques chiffres pour l'année 2016 (Rim-P):

- 2 631 séjours en UHSA
- 1 906 séjours en SMPR
- 2 391 séjours en hôpital psychiatrique général

❖ La sortie de prison, une période à risque pour la santé mentale

« La sortie de détention est identifiée comme un **risque majeur de rupture de prise en charge si elle n'a pu être anticipée**. Dans ce contexte, il convient d'organiser la continuité de la prise en charge sociale et sanitaire des personnes à leur levée d'écrou, ce qui induit d'assurer une coordination entre les équipes de soins de l'unité sanitaire, les services pénitentiaires d'insertion et de probation, les dispositifs sociaux, médico-sociaux et les soins de ville et hospitaliers. » **Feuille de route « Santé des personnes placées sous main de justice » présentée par la Ministre de la Justice et la Secrétaire d'État auprès de la Ministre des Solidarités et de la Santé le 2 juillet 2019**

PRÉSENTATION DU CONTEXTE

Santé mentale de la population carcérale sortante : évaluation de la santé mentale, physique et des conditions sociales des sortants du milieu pénitentiaire en France.

- ❖ Étudier l'état de santé mentale à la sortie de prison :
 - Mesurer la prévalence des troubles psychiatriques à l'aide du *Mini-International Neuropsychiatric Interview* (MINI) chez les personnes proches de la sortie de prison
 - Caractériser la gravité des troubles constatés avec l'échelle CGI-sévérité
- ❖ Décrire le parcours des personnes détenues sortant de prison :
 - Mesurer la prévalence des traumatismes subis dans l'enfance
 - Décrire l'expérience carcérale vécue
 - Décrire le parcours de soins et d'accompagnement durant la détention
 - Décrire le parcours de soins et d'accompagnement envisagé après la libération

PRÉSENTATION DES OBJECTIFS

Santé mentale de la population carcérale sortante : évaluation de la santé mentale, physique et des conditions sociales des sortants du milieu pénitentiaire en France.

- ❖ Population étudiée dans cette étude : **personnes de sexe masculin, condamnées et détenues en maison d'arrêt**

Au moment de la levée d'écrou (DAP, 2018) :

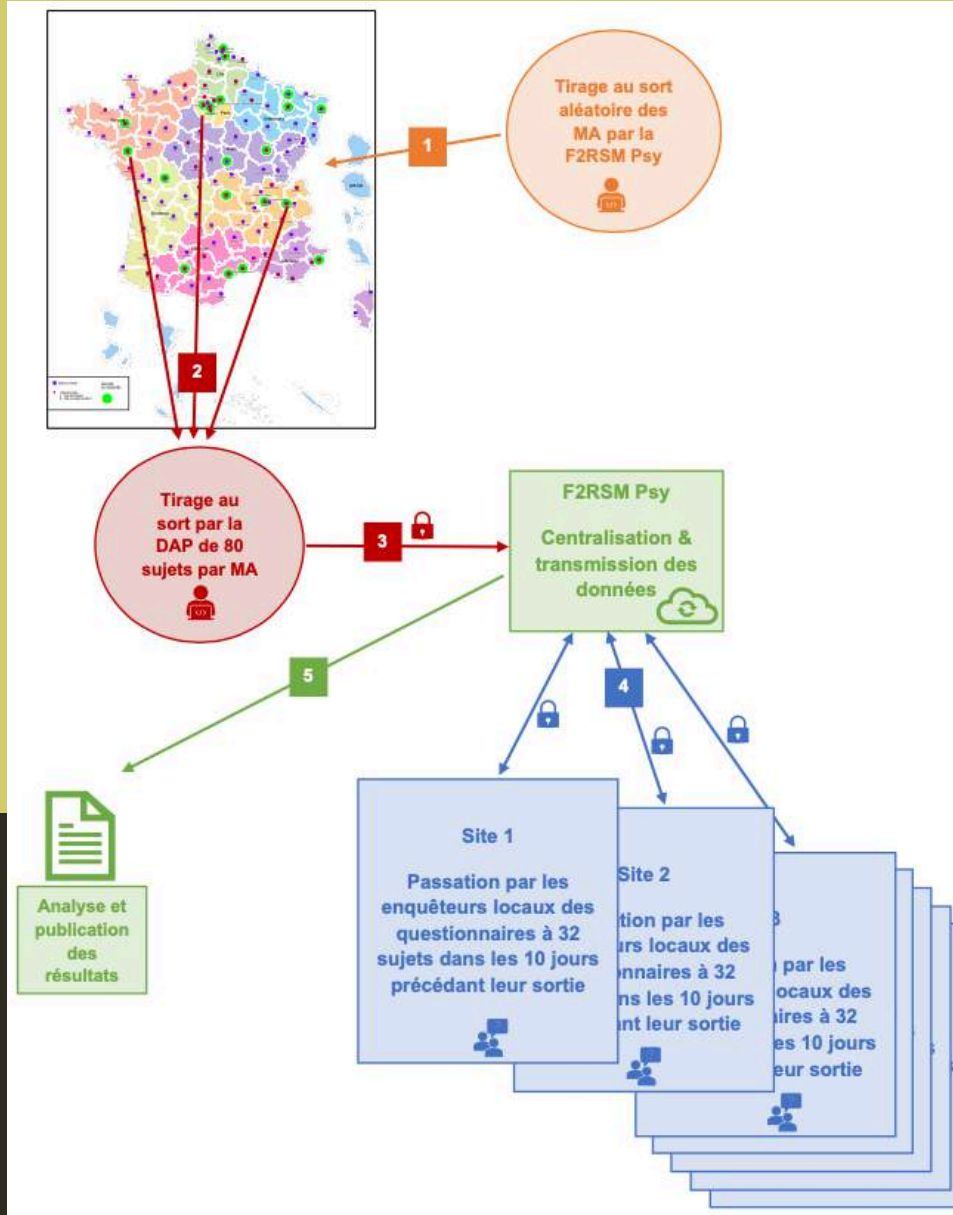
- 39,5% des personnes étaient écrouées pour une période de moins de 6 mois
- 75% des personnes étaient écrouées pour une période de moins de 2 ans

- ❖ Études qualitatives à venir sur les femmes détenues et sur les personnes incarcérées en centre de détention et maison centrale.

PRÉSENTATION DE LA POPULATION ÉTUDIÉE

- 1 Tirage au sort et recrutement des centres de l'étude
- 2 Tirage au sort des sujets de l'étude (80 personnes par centre). Liste gérée par la F2RSM Psy et réactualisée tous les mois par la DAP (direction de l'administration pénitentiaire)
- 3 Transmission aux centres de la liste des personnes sortant dans les 30 prochains jours et réalisation des entretiens
- 4 Centralisation, analyse et publication des résultats de l'étude.

SCHÉMA GÉNÉRAL DE L'ÉTUDE



QUESTIONNAIRES ET ÉCHELLES À L'ÉTUDE :

1. Recueil de **données socio-démographiques et de santé** ainsi que de données relatives au parcours de soin et d'accompagnement avant et pendant l'incarcération ainsi qu'au parcours de soin prévu à l'issue de l'incarcération.
2. Évaluation des **traumatismes subis dans l'enfance** à partir de la version française du questionnaire structuré *Childhood Trauma Questionnaire* (CTQ)
3. **Évaluation diagnostique** à partir de la version française du questionnaire structuré **MINI**
4. Évaluation par l'enquêteur de la **gravité des troubles psychiques** au moyen d'une échelle de gravité *Clinical Global Impression* (CGI)

QUESTIONNAIRES DE L'ÉTUDE



PHASE PRÉPARATOIRE

Phase
préparatoire
(mai 2019 à août 2020)

**Tirage au sort
national**
(septembre 2020)

Phase de recueil
des données
(septembre 2020 à
septembre 2022)

Phase d'analyse
(septembre 2022 à
décembre 2022)

- ❖ Certification de la F2RSM Psy par la **CNIL** (méthodologie de recherche - MR-003)
- ❖ Avis positif du **CPP** (comité de protection des personnes) en date du 3 décembre 2019
- ❖ Convention avec le **BIL** (bureau informatiques et liberté) du ministère de la Justice
- ❖ Tirage au sort assuré par la **DAP** (direction de l'administration pénitentiaire), supervisé par la **F2RSM Psy**

TIRAGE AU SORT

Monsieur,

Le Comité de Protection des Personnes OUEST IV a été saisi par Fédération Régionale de Recherche en Santé Mentale – F2RSM Psy, promoteur d'une recherche impliquant la personne humaine mentionnée au 3° de l'article L.1121-1 du Code de la Santé Publique, intitulée :

« **SANTÉ MENTALE DE LA POPULATION CARCERALE SORTANTE: Evaluation de la santé mentale, physique et des conditions sociales des sortants du milieu pénitentiaire en France** »

pour laquelle M. le Pr Pierre Thomas, Psychiatre, Pôle Psychiatrie Médecine Légale et Médecine en Milieu Pénitentiaire, CHU de Lille, en est l'investigateur coordonnateur.

Après vérification de sa conformité réglementaire, le dossier soumis a été déclaré recevable le 04/11/2019 et enregistré sous la référence 79/19-3.

Le Comité de Protection des Personnes OUEST IV a examiné ce dossier lors de la séance du comité restreint du 03 décembre 2019, au cours de laquelle l'analyse du rapporteur désigné par le président a été présentée à l'ensemble des membres, ainsi que l'avis du méthodologiste. Aucun conflit d'intérêt n'a été déclaré par les membres délibérants et le quorum pour cette séance a été validé.

Après délibération, le comité a voté un **AVIS FAVORABLE** aux documents suivants :

- Protocole Version 1 du 31/10/2019
- Résumé du protocole Version 1 du 31/10/2019
- Note d'information aux personnes Version 1 du 31/10/2019
- Lettre d'information remise Version 10 du 14/10/2019
- Curriculum Vitae des investigateurs
- Questionnaire social
- Questionnaire MINI Version française 5.0.0
- Questionnaire CTQ (Childhood Trauma Questionnaire)
- Questionnaire Échelle CGI gravité
- Affiches d'information
- Attestation de conformité à la Réglementation
- Bordereau d'enregistrement ID-RCB
- Déclaration CNIL de conformité à la MR003

Le dossier administratif est complet.

Phase
préparatoire
(mai 2019 à août 2020)

Tirage au sort
national
(septembre 2020)

Phase de
recueil des
données
(septembre 2020 à
septembre 2022)

Phase d'analyse
(septembre 2022 à
décembre 2022)



❖ Recueil de la **non-opposition** (recherche impliquant la personne humaine de catégorie 3 non-interventionnelle).



❖ Réalisation des entretiens dans le **respect du protocole** de l'étude, de la **réglementation** en vigueur et des **bonnes pratiques cliniques**.



❖ Gestion du **classeur investigateur** (possibilité d'audit) et **archivage** sur site du classeur investigateur pendant 15 ans après la fin de l'étude

RECUEIL DES DONNÉES

Phase
préparatoire
(mai 2019 à août 2020)

Tirage au sort
national
(septembre 2020)

Phase de recueil
des données
(septembre 2020 à
septembre 2022)

Phase
d'analyse
(septembre 2022 à
décembre 2022)

Analyse des données et diffusion des résultats de l'étude:

- ❖ Point d'avancement régulier (*newsletter*)
- ❖ Analyse des données une fois le dernier centre fermé
- ❖ Rapport synthétique de recherche (diffusion rapide) et articles scientifiques (diffusion moins rapide)
- ❖ Ensemble des centres remerciés dans les publications
- ❖ Données par centre pour quelques indicateurs



ANALYSE DES DONNÉES